

FACILITER LA REMONTÉE D'INFORMATION CITOYENNE : l'outil Direct Mairie



Pourquoi agir ?

Les collectivités locales **traitent un nombre de signalements citoyens de plus en plus important et très varié** : dépôt sauvage d'encombrants, éclairage public défaillant, nid de poule, etc.). Ces remontées d'informations ne sont pour autant pas toujours centralisées ni assez précises pour une intervention efficace d'un agent (localisation imprécise, problème mal expliqué etc.).

Devant l'importance qu'a aujourd'hui la **dématérialisation des démarches**, il est **important de choisir des outils qui répondent aux enjeux humains et organisationnels de la transition numérique**.

Quel intérêt pour les collectivités ?

Recourir à un outil de remontée d'information citoyenne permet de :

- > **Offrir de nouveaux canaux** de communication avec les administrés
- > **Avoir des remontées d'information de qualité et plus précises** : géolocalisation, photos etc.
- > **Traiter de manière plus efficiente et efficace les demandes reçues** : centralisation des demandes, catégorisation, suivi des traitements



Remonter une information



1 Localiser le problème

Cliquez sur la carte à l'endroit précis où le problème se situe.



Un accompagnement d'Agate adapté

Agate propose aux collectivités le logiciel éprouvé et robuste **Direct Mairie**

DirectMairie est un service de remontée d'information citoyenne, permettant d'effectuer un signalement géolocalisé depuis un téléphone mobile ou un ordinateur de bureau.

Parfaitement adaptée aux besoins des petites et moyennes communes, DirectMairie est une application rapide, légère

et efficace. Facile à mettre en place, elle permet d'améliorer la communication entre un territoire et ses administrés.

Agate met non seulement à disposition l'outil, vous forme à celui-ci et répond à vos questions en cas de souci via le numéro de hotline habituel de l'assistance informatique !

Nos plus-values

- > L'accompagnement de proximité Agate, au plus près de vos besoins
- > Les solutions sont basées sur des logiciels libres
 - Garantie de réversibilité et non-dépendance à un prestataire / éditeur
 - Favorise la mutualisation des ressources entre collectivités (parce que les logiciels financés avec de l'argent public doivent pouvoir bénéficier à tous)
- > Les solutions sont éthiques et respectueuses des données personnelles.
- > Les solutions sont souveraines et hébergées en France.
- > Les solutions offrent des garanties de confidentialité adaptées aux collectivités.

Les modalités



Direct Mairie est mise à disposition grâce à un partenariat avec **ADULLACT** (Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales).

Pack initial de 100 €/HT :

Inclus : mise à disposition de l'outil + 1h de formation collective à la prise en main (3 agents maximum par collectivité) + une configuration initiale + hotline.

POUR PLUS DE PRÉCISIONS,
VOTRE CONTACT :

Service Numérique
numerique@agate-territoires.fr
04 79 68 53 00

